



La Feuille de Chêne



**La mairie sera fermée tous les samedis de juillet jusqu'au 28 juillet 2018 inclus.
La bibliothèque sera ouverte tous les mardis pendant les mois de juillet et août 2018 de 16h30 à 18h30.**

Conseil municipal du 25 juin 2018

En préambule, Madame le maire a annoncé la démission pour raisons personnelles de Pierre DE CAESTECKER, de ses mandats de conseiller municipal et de président du comité des fêtes.

La première délibération concernait la mise en place d'un crédit relais de 250 000 € dans l'attente du versement du fonds de compensation de TVA et des subventions liés aux investissements de 2017.

C'est la Banque Postale qui s'est révélée la mieux disante avec un crédit relais sur 2 ans maxi, au taux de 0,40 % l'an et sans indemnités pour remboursements anticipés.

Les autres délibérations concernaient essentiellement des autorisations à donner à Madame le Maire pour signer diverses conventions avec :

- Le Syndicat des Eaux de Seille et Moselle pour une étude sur la faisabilité de planter des taillis à « très courte rotation » sur des parcelles agricoles situées sur les bassins de captage de la source de Moulins. Ces nouvelles cultures pourraient être utilisées à terme sous forme de plaquettes ou copeaux de bois pour le chauffage de la nouvelle école. Cette étude devra comparer les coûts d'un chauffage de ce type avec un chauffage classique au fuel ou gaz. A noter que ce projet est en phase avec les objectifs « territoire à énergie positive » dont fait partie la commune.
- Le Centre de Gestion pour lui déléguer les travaux informatiques à mettre en œuvre pour se conformer à la réglementation européenne dite RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
- La Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné pour la maintenance des bornes à incendie via une procédure de groupement de commandes qui permet de limiter le coût de cette maintenance à environ 35 € par borne.
- La Fredon Lorraine pour le lancement d'une étude et les conseils de mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts et des cimetières de la commune suite à l'abandon, depuis le 1^{er} janvier 2017, de l'utilisation de tout produit phytosanitaire. Le devis de la Fredon (10 431 € HT) a été inscrit au budget et doit être subventionné à hauteur de 60 % par l'Agence de l'eau et 20 % par la Région.

Toutes ces décisions ont été votées à l'unanimité (le CR du conseil est consultable sur le site internet de la commune).

A l'issue du conseil, ont été tirés au sort pour être jurés aux Assises : Mesdames DOUZANT Jeanne et LAMAZE Anne-Laure ainsi que Monsieur HEURTIER Marc.

Prochain conseil municipal le 25 septembre 2018 à 20h.

Ouverture de la mairie

Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30

Mercredi et vendredi de 9h30 à 12 h

Samedi de 9h30 à 11h30 sauf en juillet

Ouverture de l'Agence Postale

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 11h30

Vendredi après-midi de 16h30 à 18h30

Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la bibliothèque

Mardi 16h30 à 18h30 durant les mois de juillet et août



PLUi :

Suite au travail intercommunal réalisé avec la maîtrise d'œuvre, la commune a reçu le 2 juillet 2018 le plan de zonage.

La dernière séance de travail avec le conseil municipal et la commission urbanisme/Plui s'est tenue le 12 juillet en mairie.

Les plans de zonage seront affichés en mairie du 16 août au 31 décembre 2018. Cette période dite de concertation, permettra à chacun de s'exprimer via un courrier ou le cahier de concertation.

Une réunion publique avec le bureau d'études sera organisée en novembre/décembre 2018.

Animation scolaire et périscolaire 2017/2018

Dans le cadre de sa formation au BPJEPS, spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable », Lilian COURTEAUX, animateur au périscolaire depuis 2016, a monté son projet d'études en y associant les équipes scolaire et périscolaire.

C'est ainsi que les enfants de la classe de Madame SZYMANSKI ont pu travailler sur les ruches et les abeilles ; les autres classes ont créé un potager dont on peut admirer l'esthétique et constater la qualité des produits.

Pour le périscolaire, une « classe environnement » a été proposée certains mardis au cours desquels 18 enfants ont été accueillis.

Avec BOUXIERES LOISIRS, des ateliers nature ont permis durant des mercredis après-midi à 8 enfants qui s'y sont inscrits, de découvrir la nature par le jeu et la promenade.

Toutes ces activités ont pour but de reconnecter les enfants à la nature, qu'il vente, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il fasse soleil et surtout de la respecter.

Elles répondent parfaitement à la démarche eco label dans laquelle l'école LES GESNELS s'est engagée. L'ensemble de ce projet a pu aboutir avec l'appui financier de la commune.

Nouveau groupe scolaire

Le 24 mai 2018, la gendarmerie, le département, le programmiste, le maître d'œuvre, les adjoints, se sont réunis pour étudier le cheminement et la sécurisation des accès vers et depuis le futur nouveau groupe scolaire.

Un concours d'architecte est mis en place pour la construction de ce groupe scolaire, l'appel à candidature a été lancé.

Les candidatures doivent être déposées pour le 23 juillet 2018 dernier délai, le premier jury se réunira le 26 septembre 2018.

Les membres de ce jury sont de droit ceux de la commission d'appel d'offre, 1/3 du jury doit être composé d'architectes.

Il conviendra également de désigner les membres du comité technique qui doivent être différents de ceux du jury.

Instruction des permis de construire

L'instruction et le suivi des permis de construire et les demandes d'autorisation de travaux sont désormais assurés par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

Comité des Fêtes

Pierre et Marie-Pierre DE CAESTECKER ont démissionné respectivement de leur mandat de Président et Secrétaire du Comité des Fête pour cause de déménagement à Nancy.

Le bureau s'est réuni le 28 juin 2018 et a désigné :

- Christophe MARTIN (plus connu sous son nom de scène Christophe FREYSSAC), président par intérim
- Corinne DAUBANTON, secrétaire par intérim

Une AG extraordinaire sera convoquée le 11 septembre 2018 à 20h afin d'élire un nouveau bureau.



Action sociale

Le premier mercredi de chaque mois de 10h à 12h ou sur rendez-vous.
téléphone : 03 83 31 10 94

Appel à mobilisation pour la paix

Petit rappel : sous la houlette de BOUXIERES LOISIRS, les Associations BOUXIERES EVASION, Les P'TITS DU CHENE, le Comité des Fêtes, le Comité des Jeunes, les bénévoles de la bibliothèque, les équipes scolaire/périscolaire, et des habitants bénévoles préparent pour le 10 novembre 2018 une grande

FRESQUE HISTORIQUE "SON ET LUMIERES"
en
COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914/1918

Ce projet a pour objectif de **Faire vivre ce devoir historique de mémoire**. Il se veut inter-générationnel, inter associatif et communal.

Le spectacle se déroulera de la Place du Chêne jusqu'au n° 27 de la rue Patton.

Une réunion publique a eu lieu le 15 mars 2018 pour exposer le projet à tous les Bouxiérois. Les associations et les bénévoles qui se sont d'ores et déjà manifestés ont installé les ateliers de confection décors, vêtements etc...sous le préau de l'école pour tout le mois de juillet 2018. Ce spectacle participatif et collaboratif nécessite des participants et des bénévoles, des vêtements d'époque, des photos....

Si vous souhaitez participer à ce grand projet, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Bouxières-Loisirs : bouxieres.loisirs@gmail.com et /ou du Comité des Fêtes : comitedesfetes@bouxieresauxchenes.fr

Chantier jeunes

Le chantier jeunes des vacances de Toussaint 2018 sera axé sur la « mobilisation pour la paix » (Cf ; paragraphe ci-dessus) et sera consacré à la fabrication des décors et autres...

Que la jeunesse intéressée s'adresse au Comité des Fêtes : comitedesfetes@bouxieresauxchenes.fr

Bientôt l'inauguration de la place du Père Gérard

Les travaux se terminent ; comme dans tout chantier, ce sont les finitions qui demandent le plus de temps et d'attention.

La réception du chantier devrait se faire dans les prochaines semaines

Réservez dès à présent le 15 septembre 2018 (week-end du patrimoine) à partir de 11h pour une inauguration officielle de la place.

Dégradations sur des biens du patrimoine communal

Nous devons déplorer une fois de plus des actes malveillants.

Sur la place du Père Gérard, des engins agricoles stationnés sur les emplacements handicapés, ont laissé derrière eux des traces d'huile et endommagé des bordures de trottoir... sans compter le lavage de tracteur aux abords même de la fontaine.

Deux chevaux qui, sans aucune surveillance, viennent de jour comme de nuit, goûter à l'eau fraîche de la fontaine. **Dès réception du chantier, des arrêtés d'interdiction de stationnement d'engins agricoles seront pris sur tout le domaine public de Bouxières afin de protéger le patrimoine communal.**

Dans le verger pédagogique, après la destruction du panneau « verger Mouchette » et des ruches situées au même endroit, une table et ses bancs ont été mis complètement hors d'usage de la même façon « volontaire et sauvage », cette fois-ci dans le verger Voignier.

Le lavoir de Bouxières a été « tagué » sur tout son pourtour avec des inscriptions obscènes.

Plaintes ont été déposées pour tous ces méfaits.

Il est rappelé que les vergers pédagogiques ne sont pas des aires de « camping ».



Notre correspondant auprès de l'Est Républicain

Michel Maire 06 81 14 77 60

michelmaire@orange.fr

De nombreux éléments nous permettent de faire le regrettable et triste constat que les auteurs de ces dégradations sont bouxiérois. La remise en état et les travaux de réfection représenteront un budget considérable pour la commune ; ce qui provoquera à terme une augmentation de la fiscalité !

Apéritif citoyen à Moulins

Cf. Document joint

Association foncière

Les membres du Bureau de l'Association Foncière de Bouxières-aux-Chênes doivent être renouvelés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Dès à présent, tous les propriétaires de parcelles situées dans le périmètre du remembrement, peuvent adresser ou déposer leur candidature :

MAIRIE DE BOUXIERES-aux-CHENES

4 Rue de l'Armée Patton

54770 BOUXIERES-aux-CHENES

La clôture des candidatures aura lieu le 1er septembre 2018 – à 11h00 –

Un Conseil Municipal se tiendra le 24 septembre 2018 pour désigner 4 membres qui siègeront au Bureau de l'Association Foncière.

Risque de coupure de courant

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, des travaux vont être effectués par **ENEDIS sur le réseau** de la quasi-totalité de la commune **mercredi 22 août 2018 entre 8h30 et 16h30**, ce qui pourra entraîner des **coupures de courant**. ENEDIS s'engage à réduire au minimum la durée de l'interruption et rétablira l'alimentation sans préavis.

Au cas où le courant ne serait pas rétabli après la période indiquée, il conviendra d'appeler le service dépannage d'ENEDIS : 09 726 750 54 (appel non surtaxé).

A vos agendas

Vide-grenier

Dimanche 26 août 2018 de 7h à 17h : pour les détails et le bulletin d'inscription, voir le document joint à la présente Feuille de Chêne

Rentrée à l'école VTT de Bouxières Evasion

Samedi 8 septembre de 14 à 16 heures (local en face de la mairie).

Concerne les enfants et jeunes de 8 à 17 ans. (Prêt d'équipement vestimentaire pour tous et prêt de vélo de 8 à 11 ans).

Attention, effectifs limités !

Consulter si besoin le site internet de Bouxières Evasion : www.bouxierevasion.com

Inauguration de la Place du Père Gérard

Samedi 15 septembre 2018 à 11h

Bonnes vacances à toutes et à tous et félicitations à toutes celles et ceux qui ont réussi leurs examens.

